



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 19-11-2025 /

Dossier complet le : 23-12-2025 /

N° d'enregistrement : 009040/KK P

1 Intitulé du projet

Projet de modification d'une surface commerciale existante comportant 73 places de stationnement aerien au revetement permeable et 62 places couvertes.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

LIDL

Raison sociale

LIDL

N° SIRET

34326262204901

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

VIORNEY

Prénom(s)

Corentin

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs	ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de mobiles de loisirs., 41A

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet implique la renovation et extension du batiment existant se trouvant sur l'emprise. L'emprise au sol du futur batiment sera de 3 225 m² (y compris rampe du quai de dechargement) de sur la commune de TOULOUSE (31400). L'emprise totale du terrain est de 9 625m². Le terrain du projet se situe dans une zone d'activites urbanisee et comporte des batiments existants.

4.2 Objectifs du projet

Le projet permettra la construction d'un magasin comportant une surface de vente plus importante, portée a 1 938 m². La reconstruction du magasin sera accompagnée par la mise en place de 73 places de stationnement en revêtement perméable (renouvellement du revêtement des places existantes) et 62 places couvertes en rez-de-chaussée du bâtiment. Ces stationnements serviront à l'accueil de la clientèle et du personnel du magasin. L'imperméabilisation globale du projet sera également réduite en renouvelant les surfaces minéralisées en surfaces de pleine terre. La mise en place de panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment favorisera la promotion des énergies renouvelables sur le site. Le projet prévoit également la conservation d'un maximum d'arbres existants et des plantations compensatoires qui a pour objectif de lutter contre les îlots de chaleur, notamment en favorisant l'ombrage des parkings et de valoriser la biodiversité du site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les acces vehicules et pietons existants seront conserves en renforces le long du magasin. La mise en place de parkings permeables necessitera ensuite des terrassements, la mise en place des voiries, la reprise des reseaux divers et l'amenagement de nouvelles structures de gestion et infiltration des eaux pluviales (contrairement a la situation initiale).

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase exploitation, de part son activite principalement alimentaire, le site sera utilise en journee par les clients et employes afin de stationner devant le magasin et par les camions effectuant les livraisons.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis a depot de permis de construire selon le code de l'urbanisme.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Emprise du terrain Emprise au sol du bâtiment (y compris rampe du quai de livraison) Surface de voirie imperméable Surface d'espaces verts de pleine terre Stationnement et cheminement perméables	(9 625, m ²) (3 225, m ²) (2 180, m ²) (2 983, m ²) (1056, m ²)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 10 Voie : Rue Claude Gonin

Lieu-dit :

Localité : 10 Rue Claude Gonin 31400 Toulouse

Code postal : 31400 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 1°29'10"E Lat. : 43°34'18"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Plan Local d'Urbanisme de Toulouse Metropole approuve le 12/12/2024

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

sans objet

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	La ZNIEFF la plus proche se situe a environ 1,7 et 3,7km du site du projet : -ZNIEFF de type 1 : "Prairies de l'aErodrome de Toulouse-Lasbordes" n° 730030394 a Nord-Est, -ZNIEFF de type 1 : « Bois de Pouciquot » FR 730030559 au Sud, -ZNIEFF de type 2 : « Garonne et milieux riverains, en aval de Montrejeau » n°FR730010521 a l'Ouest
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	Le projet se situe a 2,7 km au sud de l'APPB " Prairies Humides a Jacinthe De Rome" n°FR3800875 Le projet se situe a 3,7 km a l'Est de l'APPB "La Garonne, l'Ariege, l'Hers Vif et le Salat", cree par arrete prefectoral en date du 17/10/1989.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	Le projet se situe sur le perimetre en classement sonores des infrastructures de Transports Terrestres car le projet se situe entre l'A61, l'A620 ainsi que la voie ferree et la rue Julien Pranville (cf. pieces complementaires pour l'etude des incidences des niveaux de classement sonore a proximite du projet).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	Le projet se situe a 700m du premier immeuble inclus dans le site inscrit « Site aeronautique de Montaudran » et en dehors du perimetre de protection aux abords des monuments historiques (cf. figure 4). Il n'aura donc pas d'impact sur ce site inscrit et immeubles associes (cf. pieces complementaires).
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une delimitation ?	☐	☒	Aucune zone humide n'a ete detectee au niveau departemental sur les terrains du projet. Les plus proches detectees se situent a 4km. De plus, aucune zone humide n'a ete detectee sur les terrains du projet lors du pre diagnostic naturaliste realise par ETEN Environnement (cf. annexe 10).
Dans une commune couverte par un plan de prevention des risques naturels previsibles (PPRN) ou par un plan de prevention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	La commune de TOULOUSE est couverte par un PPRI. Les terrains du projet se situent proches mais en dehors du risque inondation identifie sur la commune.
Si oui, est-il prescrit ou approuve ?	☒	☐	Le PPRI de TOULOUSE est approuve.
Dans un site ou sur des sols pollues ?	☐	☒	
Dans une zone de repartition des eaux ?	☒	☐	Le terrain du projet se situe dans la Zone de Repartition des Eaux ayant pour code ZRE0901 selon l'Arrete prefectoral du 19 juillet 1994 complete par l'arrete du 12 janvier 2004 - Annexe A
Dans un perimetre de protection rapprochee d'un captage d'eau destine a la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Le terrain du projet se situe a environ 3,7km du site Natura 2000 suivant : « Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste » n°FR7301822 et a 4,5km au Sud-Ouest de la Zone de protection speciale " Vallée de la Garonne de Muret a Moissac" n°FR7312014.
D'un site classé ?	☐	☒	Le projet se situe en dehors des sites classes de Toulouse.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Le projet sera raccorde au reseau communal d'eau potable. Il ne prévoit aucun prelevement dans des masses d'eau superficielles ou souterraines.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☒	☐	Les places de parkings existantes seront renouvelees en pavés drainants permeables, des cheminements en gravillons et les espaces mineralises seront convertis en espaces de pleine terre permettant la libre infiltration des eaux sont egalement projetes, contrairement a la situation actuelle prevalant sur le parking impermeabilise (retention, regulation et renvoi au reseau existant) : cf.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☒	☐	Les travaux d'aménagement necessiteront l'apport de matériaux pour la mise en place des voiries et reseau divers, et un apport de terre vegetale locale pour les espaces verts nouvellement crees
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Le projet sera raccorde au reseau communal en matiere d'eaux usees et d'eau potable, il n'engendrera pas de sur-consommation vis a vis de celui-ci.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le projet se situant sur des parcelles deja construites, il n'est pas susceptible d'entraîner des perturbations ou dégradations de la biodiversite existante (cf. annexes 8 et 10). Les espaces verts sont et seront entretenus sans usage de produits phytosanitaires. Les espaces mineralises seront transformes en espace de pleine terre.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Le projet se situant a 4 km du site Natura 2000 le plus proche et n'ayant pas de connexion avec ce dernier, il n'est pas susceptible d'avoir un impact sur un habitat ou une espece inscrite au formulaire de la ZSC « Garonne, Ariege, Hers, Salat, Pique et Neste » n°FR7301822
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Le site se situe sur des terrains deja urbanises et au sein d'une zone d'activites ne presentant pas de continuites ecologiques majeures alentour.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	La commune de TOULOUSE dans laquelle se situent les terrains du projet est concernee par : -une exposition importante vis-a-vis du risque de retrait gonflement des argiles, -une exposition importante au risques lies aux remontes de nappes, -potentiel Radon faible, -zone sismique faible, -mouvement de terrain existant.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	En phase travaux, le projet induit le déplacement de camions et engins de chantier afin de réaliser les travaux d'extension. En phase exploitation, le projet induit le déplacement de véhicules particuliers afin de se rendre au magasin et de camions nécessaires aux livraisons. Le projet n'engendrera cependant pas de trafic supplémentaire par rapport à la situation actuelle.
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	En phase travaux, le chantier sera principalement diurne, n'entraînant pas d'émissions lumineuses significatives.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	En phase exploitation, le magasin et le parking associé entraîneront des émissions lumineuses liées à l'éclairage. L'éclairage du parking sera coupé lors des périodes de fermeture (de 20h30 à 06h00).
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	Le futur magasin sera relié au réseau d'eaux usées communal. Le projet engendrera une amélioration de la gestion des eaux pluviales par libre infiltration (cf. rubrique réseaux annexes 2 et pièces complémentaires).
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	Réseaux publics concernant l'assainissement Dans le sol pour la libre infiltration des eaux pluviales après rétention

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	En phase travaux, des déchets de matériaux seront engendrés par le projet et seront traités selon les filières adaptées. En phase exploitation, le projet engendrera des déchets de type alimentaire (invendus) ainsi que des déchets d'emballage (cartons, plastiques etc.). Ces déchets seront triés et revalorisés sur le centre logistique situé à Plaisance-Du-Touch (massification des déchets non dangereux, valorisation de 80%). Aucun déchet
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Non car il n'est pas situé dans une zone d'un site inscrit ou classe, ni dans leurs zones tampons associées. Le projet se situe à 700m du premier immeuble inclus dans le site inscrit « Site aéronautique de Montaudran » et en dehors du périmètre de protection aux abords des monuments historiques (cf. pièces complémentaires).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	Le projet se situant dans une zone d'activités déjà urbanisée, il est peu susceptible d'entraîner des modifications sur les activités humaines. Toutefois, l'agrandissement de ce magasin permettra la création de plusieurs emplois supplémentaires.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Voir l'annexe 8 : Note d'identification des mesures d'évitement, de réductions et de compensations des incidences du projet : - Preservation de la haie de chenes verts -Creation d'une haie champetre au sud du projet - Conservation des acces voirie et voie de liaison douce existants - Evitement de la dissemination des especes Exotiques Envahissantes - Implantation de la zone commerciale a proximite des logements -Reduction de l'usage de la voiture individuelle (bus et velo) -Mise en place de la fauche tardive (gestion differenciee) sur les espaces de pleine terre crees - Gestion des eaux pluviales a la source par infiltration au sein des parkings permeables - Augmentation espaces pleine terre - Mise en place de 73 places de stationnement en pavés drainants (renouvellement du revêtement des stationnements existants) - Mise en place de panneaux photovoltaïque sur la toiture - Mesures de valorisation écologique : voir notice spécifique en annexe 10 - Amélioration d'un bâtiment existant (pas de construction d'un nouveau bâtiment) et création d'emplois supplémentaires

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de l'état initial du site à savoir une zone déjà urbanisée et exploitée, le projet ne portera pas d'atteinte majeure aux différents compartiments de l'environnement. Un traitement particulier a été apporté à la gestion des eaux pluviales et à la prise en compte de la promotion des énergies renouvelables pour l'aménagement du site. Le projet aura donc une incidence positive sur plusieurs compartiments de l'environnement (milieu physique et milieu humain), notamment par rapport à la situation prévalant aujourd'hui sur les terrains du projet. Enfin, le projet prévoit la mise en place de mesures de génie écologique permettant de favoriser la faune et la flore locale comme la mise en place d'hôtels à insectes.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom VIORNEY

Prénom Corentin

Qualité du signataire Responsable technique regional

À Baziege

Fait le 18-11-2025 / / / /



Signature du (des) demandeur(s)